

Appel à projets pour un accompagnement artistique sensible¹ des habitant-es de la Sauvegarde

Contexte

Depuis 2003, une mutation profonde du quartier de la Duchère a été engagée sous l'impulsion de la Métropole, de la Ville de Lyon et de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), via un **projet de renouvellement urbain et social d'envergure**. La première phase de ce projet est en cours d'achèvement et a d'ores et déjà métamorphosé le cœur du quartier, avec la création de nouveaux équipements (2 écoles, bibliothèque, halle d'athlétisme, gymnase, Maison des Fêtes et des Familles, stade de foot...), commerces et espaces publics, ainsi que la démolition de 1711 logements sociaux et la reconstruction de 1850 logements diversifiés (locatif social/libre ; accession à la propriété). La persistance d'un certain nombre de **fragilités** a conduit les partenaires publics à poursuivre le renouvellement urbain, notamment sur le secteur de la **Sauvegarde**.

Sur ce secteur, le projet urbain en cours d'élaboration se structure autour des objectifs suivants : relier la Sauvegarde au reste du Plateau et à l'Ouest Lyonnais ; requalifier le parc social ancien ; diversifier l'offre d'habitat (démolition des barres 520-530, démolition partielle de la barre 440, réhabilitation lourde des barres 440-460) ; favoriser l'installation de petites entreprises et d'activités ; valoriser les espaces publics et conforter la dimension « cité-jardin » du quartier.

Le quartier de la Duchère est doté d'une **vie sociale et culturelle riche** avec 4 structures d'éducation populaire (dont une MJC avec une salle de spectacle), un cinéma associatif, une bibliothèque municipale, l'antenne du conservatoire, deux compagnies artistiques en résidence, un habitant adulte-relais culture au sein d'une compagnie de danse, un pôle territorial d'éducation artistique et culturelle (PTEAC) au sein du réseau éducation prioritaire, des clubs sportifs, un foyer protestant / un groupe de dialogue interreligieux, des associations communautaires et de solidarité internationale, un espace seniors, des associations de locataires.

Le quartier se caractérise par ailleurs par des pratiques de concertation mises en œuvre dès le début des années 2000. Le projet urbain a été préparé en s'alimentant d'ateliers avec les habitant-es. Un **Conseil Citoyen** très actif contribue à l'élaboration et au suivi du projet de territoire.

Des résidences artistiques d'accompagnement du renouvellement urbain existent depuis plus de 10 ans à la Duchère. Cet **engagement culturel fort** est une particularité reconnue au niveau national. Un bilan positif a été tiré de l'accompagnement culturel du relogement des locataires de la barre 230, qui s'est achevé avec la démolition de la dernière barre dite « des 1000 » en juillet 2015. **L'accompagnement artistique et culturel du projet urbain à la Sauvegarde a été inscrit comme l'une des priorités du projet de territoire.**

Plus d'informations :

- Sur le projet de la Duchère : www.lyonduchere.org (projet de territoire 2016-2020 consultable en ligne),
- Le [Projet Culturel de Territoire Duchère](#)
- Les données sociales du secteur de la Sauvegarde : www.vlkolyon.org

¹ Le terme *sensible* est entendu ici comme la capacité à recevoir des impressions, des sensations, à les accompagner et les traduire artistiquement en étant dans une grande proximité avec les habitant-es, une inter-compréhension.

Les attendus de l'accompagnement

La Sauvegarde accueille une part importante de ménages pauvres. Le secteur compte à ce jour 86% de logements sociaux dans un parc vieillissant, qui comporte un nombre important de logements à très bas coût. Les acteurs sociaux relèvent une forme de repli et l'isolement de certaines personnes vivant dans ce secteur. Celui-ci est caractérisé par sa jeunesse, par un taux de familles monoparentales supérieur à la moyenne lyonnaise, des familles nombreuses avec des enfants en bas âge, vivant à proximité (parfois une allée) les unes des autres, très liées entre elles. Les opérations de réhabilitation-résidentialisation impacteront, dans un 1^{er} temps, une centaine de ménages - celles de démolition entraînent le relogement, en cours, de plus de 210 ménages - dont des personnes âgées, pour lesquelles la contrainte de travaux ou d'un relogement est plus perturbant.

Certain-es habitant-es de la Sauvegarde ont témoigné de leur **satisfaction** vis-à-vis de la perspective de relogement qu'ils considèrent comme une opportunité (choix du logement, mutation débloquée, accès à un logement neuf,...). D'autres ont exprimé un fort attachement au quartier, leurs **inquiétudes** quant aux transformations urbaines qui s'annoncent, leur crainte d'un projet urbain dans lequel ils n'auraient plus leur place.

Les partenaires du Grand Projet de Ville de la Duchère souhaitent donc proposer, sur un cycle de trois années, un accompagnement artistique sensible des habitant-es de la Sauvegarde qui vivent des transformations importantes.

L'enjeu principal de l'accompagnement sensible est d'offrir aux habitant-es des espaces d'écoute et d'expression, en valorisant leurs capacités, en leur permettant d'être acteurs du changement pour ne pas le subir, en les aidant à formuler leurs besoins et revendications. Ceci afin de conforter leur place de citoyen-nes à part entière dans le projet. Il sera important de pouvoir à la fois accompagner le « travail de deuil » vis-à-vis de la démolition et la projection vers l'avenir, sans rester dans une approche uniquement nostalgique.

Le projet pourra proposer comme **fil conducteurs**, par exemple, les passerelles avec l'ensemble du quartier, les nouveaux lieux de vie dans le cadre du relogement, mais tout autant les perceptions du quartier, les améliorations souhaitées dans le cadre du projet urbain, l'amélioration des espaces publics et futurs lieux de vie du quartier, la mémoire des lieux, la valorisation des parcours de vie des habitant-es,... **La cohérence avec le projet de territoire de la Duchère** sera importante.

L'accompagnement devra reposer sur une action collective sensible, **en grande proximité avec les habitant-es (capacités nécessaires de médiation, d'aller-vers)**. L'objectif est d'impliquer une majorité d'habitant-es (enfants, jeunes, femmes et hommes, personnes âgées, personnes isolées), **y compris les plus éloigné-es** des structures du quartier. La place des habitant-es doit être envisagée de la manière la plus large possible mais toujours **valorisante**. Une **présence très régulière** sur le territoire et dans les structures socioculturelles sera nécessaire.

Le projet pourra prendre **différentes formes artistiques (non imposées)**, présentant un caractère d'**innovation par rapport aux accompagnements précédents**. L'équipe artistique devra développer des **capacités d'intervention dans et hors les murs** (par exemple dans les locaux des structures socioculturelles, en pied d'immeubles, dans les espaces publics,...). **La démarche mise en œuvre sera au cœur du projet artistique**. Un **fil rouge** devra être trouvé pour assurer la visibilité de l'action sur le quartier, une cohérence d'ensemble. Le projet comportera **une exigence de qualité artistique**.

La capitalisation du travail mené (la « trace ») devra être pensée en amont, avec notamment un ou des éléments de restitution pour chaque ménage impliqué. Il en est de même pour **l'après-accompagnement artistique**, à l'issue des 3 ans de travail de l'équipe artistique dans le quartier.

Les partenaires du projet

Sous l'impulsion de la Mission Lyon La Duchère, de la Mission de Coopération Culturelle et de GRANDLYON HABITAT (bailleur et gestionnaire des immeubles concernés), la mise en œuvre du projet repose sur la mobilisation des partenaires locaux et des habitant-es.

L'équipe artistique retenue devra autant que possible co-construire le projet avec les **habitant-es du secteur, mais aussi avec des membres du Conseil Citoyen**.

Le **Centre Social de la Sauvegarde** est volontaire pour accueillir les artistes retenu-es dans ses locaux et se positionne comme un partenaire privilégié. L'équipe du centre social propose un appui en lien avec son cœur de métier : créer du lien, mobiliser les habitant-es, proposer du pouvoir d'agir. Un travail poussé de **co-élaboration** du projet est donc attendu avec le centre social.

Les partenariats avec les autres **associations et structures socioculturelles du quartier** (AS Duchère,...) sont également à prévoir, toujours dans une démarche de co-construction.

L'équipe artistique devra également travailler en lien étroit et régulier avec l'équipe chargée du relogement et le personnel de proximité de GRANDLYON HABITAT.

Un partenariat avec une ou des **institutions culturelles lyonnaises** dans le cadre de la [Charte de coopération culturelle](#) serait souhaitable. Cette Charte est en cours de réécriture. Les institutions qui devraient s'engager à la Duchère sont les suivantes : la Bibliothèque municipale, le Théâtre Nouvelle Génération (TNG) – Centre dramatique national, le Conservatoire à Rayonnement Régional, les Musées Gadagne, l'Auditorium-ONL (sous réserve), Grame, le Service des Evénements, ainsi que des équipements métropolitains à confirmer (musée des Confluences, Biennales de la Danse et d'Art Contemporain, Festival Lumière, Journées Européennes du Patrimoine).

Du temps de coordination est donc à prévoir et à budgéter pour co-construire un ancrage territorial fin, en rencontrant les structures culturelles, socioculturelles et éducatives du quartier et leurs intervenant-es.

Modalités de financement

Montants prévisionnels (sous réserve de validation) :

	2017 (année non complète septembre-décembre)	2018	2019
Ville de Lyon / Culture	10 000€	10 000€	10 000€
GRANDLYON HABITAT	5 000€	15 000€	15 000€
Etat / CGET	10 000€	10 000€	10 000€
TOTAL	25 000€	35 000€	35 000€

La fin de l'année 2017 (septembre à décembre) sera une expérimentation de la proposition artistique et de son inscription dans le territoire. **Si le cadre le permet** et que le bilan est positif, le porteur sera renouvelé pour 2 ans. **La proposition doit s'inscrire dans ce cadre budgétaire, aucun financement supplémentaire n'est prévu à ce jour.**

Calendrier

- Lancement de l'appel à projets : 5 mai 2017
- **Réception des candidatures : prolongation jusqu'au 3 juillet 2017**
- Analyse des candidatures et pré-sélection : début juillet 2017
- **Rencontre des équipes artistiques présélectionnées : le 12 juillet 2017** (attention, compte tenu de la date butoir de réception des candidatures, les invitations, le cas échéant, ainsi que les horaires de passage ne pourront être envoyés que quelques jours avant)
- Réponse : été 2017
- Démarrage de l'accompagnement : septembre 2017

Réponse attendue

Votre dossier est à **envoyer au plus tard le 3 juillet 2017** :

- **par mail** à l'adresse : polvillelyon.culture@mairie-lyon.fr
- **et par courrier** à la Mission de Coopération Culturelle, Mairie de Lyon, 69205 Lyon Cedex 01 (chaque candidature reçue sera suivie d'un **accusé de réception** par mail)

Il comprendra :

- Votre projet pour la Sauvegarde, incluant un budget prévisionnel détaillé
- Une présentation de votre structure (références, parcours, moyens humains et financiers,...)
- Tout autre document que vous jugerez utile à l'analyse.